

Si vous souhaitez vous mensualiser, merci de retourner ce document **accompagné d'un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne** par mail à redevance@cc-puisayeforterre.fr ou à l'adresse suivante :

Communauté de communes Puisaye forterre - Service déchets - Bois des Vaunottes - 89 170 Ronchères

Si vous êtes déjà mensualisé, inutile de renouveler la demande.

Le prélèvement automatique est reconduit chaque année.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion.

REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Demande de prélèvements mensuels - Année 2024

A retourner avant le 15 septembre 2023

IDENTIFICATION DU REDEVABLE

Date :

Prénom : Nom :

Date de naissance :/...../..... Nombre de personne dans le foyer (**obligatoire**) :

Téléphone : Mail :

ADRESSE :

ADRESSE PRINCIPALE : (si vous êtes résident secondaire) :

Signature du redevable :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR
Banque de France 619642

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements des redevances d'ordures ménagères. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le Trésor Public.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, Prénom :
Adresse :

DESIGNATION DU CREANCIER
TRESORERIE GENERALE DE L'YONNE SGC AUXERRE 68 RUE DU PONT 89010 AUXERRE CEDEX

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
Code Banque Code Guichet N° du compte Clé/...../...../.....

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE
Nom :
Adresse :

SIGNATURE du titulaire du compte à débiter